

n° 16
31 juillet 2018

Viticulture

À retenir cette semaine

Stade début véraison
Oïdium toujours bien présent
Pas d'évolution du mildiou, risque en baisse
Rares baies touchées par le botrytis

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 38 parcelles

Données du réseau

15 parcelles renseignées, 13 dans le vignoble de Saint-Pourçain et 2 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques

La plupart des parcelles ont maintenant commencé à vérer. Seules les parcelles les plus tardives et celles de tressallier se laissent encore désirer. On constate cependant du stress hydrique sur beaucoup de parcelles, ce qui freine la véraison.



Véraison sur chardonnay. La grappe de gauche est vérée à plus de 50%, celle de droite n'a commence à peine.

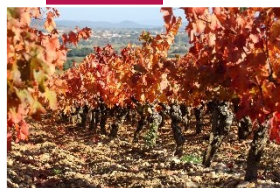


Véraison sur cépages rouges.



Prévisions météo

Pas ou peu de pluies sont annoncées dans les prochains jours. Peut-être un faible passage pluvieux aura lieu dans la nuit de mardi à mercredi. Les températures seront très élevées de vendredi à lundi à 35° C ou plus.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Situation sanitaire

Cicadelles vertes

Les symptômes de grillures sont visibles mais le pourcentage de feuillage atteint est très faible, même sur parcelle n'ayant pas fait l'objet d'un contrôle de la population de larves.

Rappel : le seuil de nuisibilité est fixé à 100 larves pour 100 feuilles. Il est très sécuritaire pour les cépages autres que pinot.

Tordeuses de la grappe

Le vol est terminé même si quelques papillons sont encore piégés. Les dégâts causés par les larves sont relativement faibles. Ce qui est le plus à craindre c'est que les perforations des baies soient autant de portes ouvertes pour l'installation du botrytis.

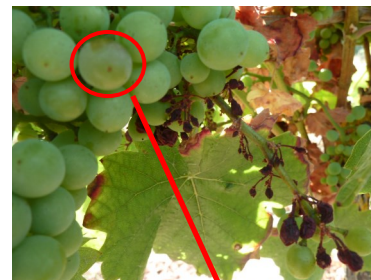


La météo actuelle est très défavorable au mildiou.

Il n'y a aucun nouveau symptôme, et sur les parcelles déjà touchées, la situation n'évolue plus. Les tâches sur feuilles sont sèches, et le mildiou sur grappes ne progresse pas.



Symptômes de mildiou sur grappes : les baies touchées sont desséchées, mais il n'y a plus de progression sur le reste de la grappe.



Baie commençant tout juste à vére!



L'oïdium continue, lentement mais sûrement, sa conquête des grappes.

Sur les parcelles déjà touchées, l'évolution pourrait être encore importante jusqu'aux vendanges.

Le climat actuel lui est favorable. L'oïdium se développe normalement jusqu'à 32°C. Au-delà il ne se développe plus mais ne meurt pas pour autant. Il supporte également une hygrométrie de 40%.

L'oïdium va donc juste ralentir pendant l'épisode de fortes chaleurs à venir, mais repartira de plus belle après!

Il est important que vous fassiez un tour dans vos parcelles maintenant pour ne pas avoir de mauvaises surprises au moment des vendanges !

Sur parcelles parfaitement saines, fin du risque.

Oïdium (suite)



Symptômes d'oïdium récents, sans trop de gravité. Il y a quelques jours seule la baie en haut à gauche devait être touchée; les baies voisines sont petit à petit contaminées à leur tour.



Symptôme d'oïdium sur rameau. Ces traces ne constituent pas un inoculum. Même si les sarments à l'hiver montrent des symptômes comme sur la photo, cela ne signifie pas que la contamination sera forte au printemps suivant.

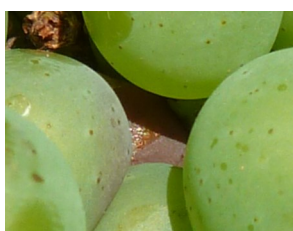
Sur cette grappe, l'oïdium est bien blanc, c'est-à-dire sporulant. Les grappes à ce stade de contamination sont condamnées, et l'oïdium peut encore beaucoup s'étendre aux grappes voisines. Selon la fréquence de grappes touchées à ce stade, la récolte va être compromise en quantité et en qualité



Botrytis

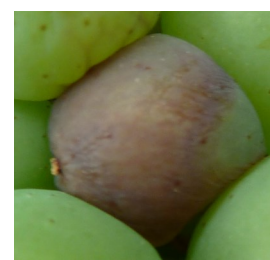


Les baies touchées sont peu nombreuses et sont souvent sur des baies perforées par les tordeuses de la grappes.



Baies botrytisées à l'intérieur de la grappe. La contamination est probablement provoquée par des débris floraux restés emprisonnés dans la grappes

Baie botrytisée suite à une perforation d'eudémis.



Black rot

Fin du risque.

Maladie du bois

Les cas de mortalité augmentent légèrement, mais la forte chaleur annoncée pourrait bien faire accentuer l'augmentation.

Jaunisses à phytoplasmes (flavescence dorée et bois noir)

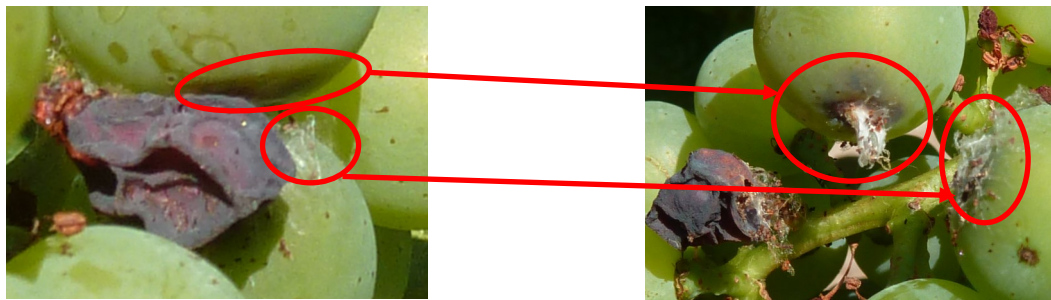
Les premiers symptômes de jaunissement commenceront à être visibles courant août.
La recherche des ceps malades est primordiale pour éviter des arrachages massifs ensuite.
Dans l'allier, le vignoble est encore indemne de flavescence. Il y a cependant du bois noir.

Les symptômes sont : un enroulement et un changement de couleur des feuilles (rouges ou jaune selon la couleur du cépage), l'absence ou le séchage des grappes et l'absence ou mauvais aoutement (les rameaux restent verts et souples)

Si vous avez des doutes sur un symptôme, n'hésitez pas à contacter un technicien.

Réponse à la devinette de la semaine dernière:

La baie a été desséchée suite à une perforation de chenille de tordeuse. Il fallait repérer la tache violacée sur la baie au dessus, signe d'une récente perforation, ainsi que les soies dont les chenilles se servent pour tisser leur cocon.



Tout ceci est certes beaucoup plus visible sur la photo de droite ! Mêmes baies, vues d'un autre angle.

C'était la dernière devinette de la saison !

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.

<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT